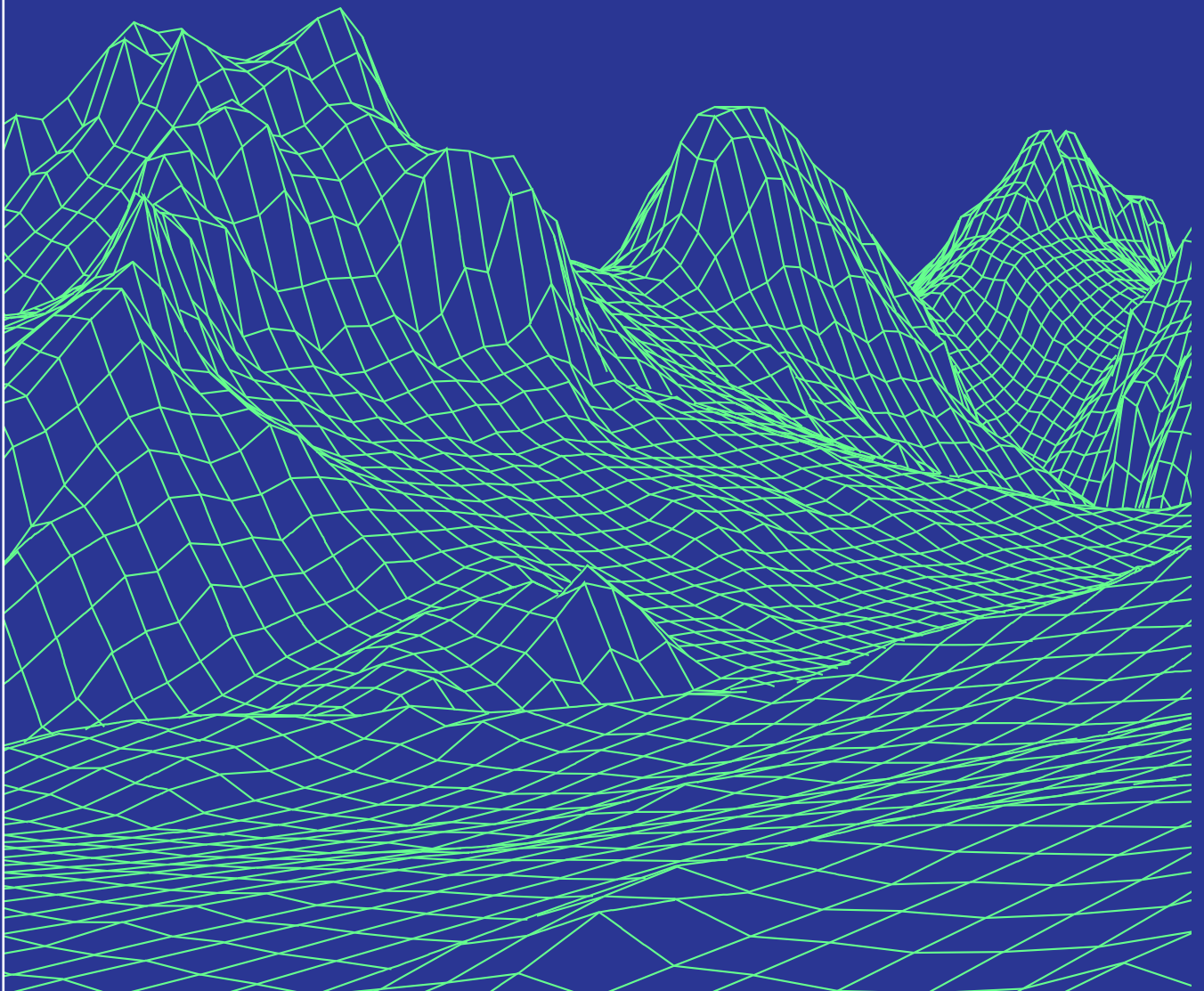


# Rapport Article 29

Loi Energie Climat



# Table des matières

---

## **Introduction** **3**

---

Conformité de Yotta Capital Partners avec le décret d'application de l'article 29 LEC .....	4
---	---

---

## **Rapport** **5**

---

1. Notre politique et stratégie d'investissement .....	6
--	---

---

2. Moyens internes déployés .....	8
-----------------------------------	---

A. Ressources financières, humaines et techniques dédiées à l'ESG .....	8
---	---

B. Les axes de renforcement des capacités internes .....	9
--	---

---

3. Prise en compte de l'ESG dans la gouvernance et stratégie d'engagement auprès des participations .....	10
---	----

A. Prise en compte des enjeux ESG dans la gouvernance .....	10
---	----

B. Prise en compte des enjeux ESG au niveau des participations .....	11
--	----

---

4. Politique de gestion des risques .....	13
---	----

A. Identification .....	13
-------------------------	----

B. Evaluation .....	14
---------------------	----

C. Suivi & Gestion .....	15
--------------------------	----

---

# Introduction

---

# Conformité de Yotta Capital Partners avec le décret d'application de l'Article 29 LEC

Depuis l'adoption de la loi énergie climat (LEC) par le gouvernement français et la publication le 27 mai 2021 du décret d'application de son Article 29, les sociétés de gestion sont tenues de respecter des exigences de transparence en matières ESG. L'objectif est de contribuer au verdissement de la finance, à l'accélération de la transition écologique et sociale ainsi qu'à la mise en œuvre de l'Accord de Paris tout en articulant exigences de droit français et de droit Européen.

Yotta Capital Partners est une société de gestion qui a pour mission de financer et d'accompagner la croissance et les transformations des PME industrielles françaises.

Convaincus que **notre responsabilité n'est pas seulement financière mais aussi environnementale**, sociale et économique, notre engagement auprès de nos souscripteurs peut être résumé comme suit :

- Nous réalisons des investissements alignés avec nos valeurs et notre mission, contribuant à un **développement durable et local**,
- Nous soutenons les stratégies de croissance et d'innovation créatrices **d'emplois nationaux**,
- Nous contribuons activement à la **réduction de l'impact carbone** de nos participations en les accompagnant dans la mesure et l'élaboration d'une stratégie carbone ambitieuse,
- Nous intégrons les **critères ESG** dans les facteurs de choix de nos investissements et de suivi des nos participations.

Etant donné notre alignement clair avec les ambitions de la loi énergie climat et conformément aux dispositions réglementaires, nous publions ici notre rapport Article 29 LEC pour l'année 2022.

# Rapport

---

# 1.

## Notre politique et stratégie d'investissement

Face à l'accélération du changement climatique, notre conviction est que la création de valeur industrielle n'est durable qu'à la condition d'être sobre en carbone.

De fait, Yotta considère la **réduction de l'impact carbone** comme un axe majeur de sa stratégie d'investissement. En particulier, le FPCI Yotta Smart Industry, géré par la société de gestion Yotta Capital Partners, s'est donné un objectif chiffré de réduire de -25% l'intensité carbone de ses participations entre leur entrée et sortie du portefeuille.

**100% des investissements réalisés par le fonds Yotta Smart Industry prennent en compte des critères ESG. Yotta Smart Industry** est par ailleurs labellisé Article 9 au sens du règlement Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR) .

**La prise en compte des critères ESG est au cœur de notre politique et stratégie d'investissement**, avec une démarche interne de suivi de nos engagements qui est la suivante :

- Identification des indicateurs pertinents pour l'analyse et le suivi des enjeux ESG de nos participations : une grille propriétaire rassemblant soixante-dix d'indicateurs a été élaborée avec l'appui de cabinets externes spécialisés en bilan carbone et notation extra-financière. Ces indicateurs font l'objet d'une revue et mise à jour annuelle en fonction de l'évolution de la réglementation.
- Mesure, analyse et suivi des indicateurs ESG tout au long du cycle d'investissement par notre équipe exécutive, avec l'appui de nos deux partenaires externes
- Définition de plans d'actions et suivi actif de la mise en application pour la réduction des émissions de GES et l'amélioration du positionnement des participations vis-à-vis des enjeux ESG.

Nous informons régulièrement – trimestriellement, semestriellement et annuellement – nos souscripteurs sur les performances ESG de nos participations. Nous les informons à l'aide de rapports de reporting et présentations, écrites comme orales, lors de réunions ponctuelles et de l'Assemblée Générale des porteurs de parts.

# 1.

En cohérence avec notre démarche engagée, nous sommes :

- Signataire de la Charte France Invest sur la Parité. Cette Charte a vocation à favoriser la parité à la fois au sein des acteurs du capital-investissement mais également auprès des sociétés en portefeuille.
- Adhérent des Principles of Responsible Investment (PRI) portés par les Nations Unies. Ce programme engage ses signataires dans une démarche d'investissement responsable en favorisant la bonne gouvernance, l'intégrité et la responsabilité des investisseurs pour un système financier durable et efficace du point de vue économique.
- Membre actif de l'Initiative Climat International depuis octobre 2020. Cette initiative a pour ambition de proposer à l'ensemble des acteurs du capital investissement les moyens pour participer à la lutte contre le changement climatique en France et dans le monde, et en anticiper les conséquences.
- Membre actif de la Commission Sustainability ainsi que le groupe de travail Décarbonation de la Commission Industrie de France Invest.
- Certifié Label Relance, identifiant les fonds qui apportent une réponse aux besoins de financement des PME et ETI françaises dans le cadre de la relance post-Covid. Les fonds labellisés doivent en outre respecter un ensemble de critères ESG.



Enfin, Yotta participe, à son échelle, à des **actions philanthropiques**. La société de gestion soutient sous forme de don, **des associations** dont l'objet est soit de favoriser **l'employabilité et l'inclusion à l'emploi**, soit de **lutter contre le réchauffement climatique**. Parmi les associations accompagnées :



# 2.

## Moyens internes déployés

### A. Ressources financières, humaines et techniques dédiées à l'ESG

□ **Moyens humains internes** : au sein de l'équipe exécutive, outre leurs missions relatives à l'investissement, deux ressources sont dédiées à la mise en œuvre de notre stratégie ESG :

- **Christophe Gégout**, Associé Fondateur. Fort d'une expérience opérationnelle de plus de 10 ans au CEA, Christophe dispose d'une solide connaissance des technologies de la transition énergétique et de l'économie circulaire, et maîtrise les problématiques relatives à la mise en œuvre industrielle de plans d'actions de réduction des émissions de GES.
- **Nina Hervé**, Chargée d'Affaires. Après une expérience dans un fonds d'impact, Nina contribue à la définition et la mise en exécution de la stratégie ESG et climat de Yotta depuis 2020.

Indépendamment de ces ressources dédiées, **l'ensemble de l'équipe exécutive prend pleinement part à la mise en application de notre démarche**, que ce soit dans l'analyse ESG et climat de dossiers d'investissement, mais aussi au sein des différents comités de surveillance des sociétés que nous accompagnons.

□ **Ressources externes** : depuis sa création, Yotta **travaille conjointement avec deux tiers indépendants** pour (i) mener à bien la collecte et l'évaluation des critères ESG pour l'ensemble de participations (Ethifinance), (ii) conduire les bilans carbone pré-investissement et conseiller chacune des sociétés en portefeuille sur les leviers d'actions pour la réduction des émissions GES (Carbone 4). Concrètement, une ressource dédiée au sein de Carbone 4 interagit régulièrement avec les équipes de Yotta pour planifier et conduire les bilans carbone pré-investissement, la définition de la stratégie de décarbonation post-investissement et le suivi des actions conduites.

Outre ces deux partenaires historiques, nous pouvons faire appel ponctuellement à des prestataires opérationnels pour accompagner nos sociétés en portefeuille sur des sujets techniques et spécifiques.

□ **Moyens financiers** : Nous allouons un budget annuel d'environ 0,5% du fonds pour des prestations ESG, lesquelles peuvent prendre la forme de formations, missions d'accompagnement sur des sujets spécifiques, déplacements pour assister à des événements dédiés.



## B. Les axes de renforcement des capacités internes

Nous mettons en place un ensemble d'outils afin d'améliorer continuellement les capacités internes de nos équipes dans la compréhension des enjeux ESG :

□ **Participation à des évènements** dédiés (conférences, salons...)

□ **Formation** : Nous favorisons la participation de nos collaborateurs à des formations dédiées, organisées par des acteurs de place comme France Invest et/ou des cabinets spécialisés.

□ **Ressources humaines internes** : En 2023, nous souhaitons renforcer les ressources humaines dédiées pour la mise en œuvre de notre politique ESG.

□ **Communication** : Nous mettons en place une communication transparente vis-à-vis de nos parties prenantes, internes comme externes, dans une logique de partage et montée en connaissances pour la réduction de l'impact carbone :

■ **Interne** : l'ensemble de notre équipe exécutive se réunit de façon mensuelle pour passer en revue, par participation, les actions pour la réduction des émissions de GES en cours ainsi que les prochaines étapes à court et moyen terme. Cette réunion est également l'occasion de faire un point sur l'ensemble des enjeux ESG (ex : mise en place d'un schéma de participation actionnariale pour les salariés...) des participations. Par ailleurs, lors de nos réunions hebdomadaires d'étude des opportunités d'investissement, nous nous assurons avec l'équipe en charge du dossier de l'adhésion du management de la cible à la thèse de décarbonation de Yotta, et questionnons les principaux enjeux ESG et les potentiels leviers de réduction de l'impact carbone.

■ **Externe** : nous partageons régulièrement avec nos investisseurs l'état d'avancée des plans d'actions de réduction l'impact carbone pour nos participations

Nous communiquons également sur notre site web (sections ESG et climat).

# 3.

## Prise en compte de l'ESG dans la gouvernance et stratégie d'engagement auprès des participations

### A. Prise en compte des enjeux ESG dans la gouvernance

L'analyse et la prise en compte des enjeux ESG sont pleinement intégrés dans la gouvernance du fonds Yotta Smart Industry :

**Processus de décision d'investissement** : L'analyse des enjeux ESG et climat est systématiquement conduite pré-investissement par l'équipe exécutive, avec l'appui de nos partenaires externes. Le Comité d'Investissement, statuant à la majorité et composé des 3 Associés Fondateurs de Yotta, notamment de Christophe Gégout, ressource dédiée à la mise en œuvre de la stratégie ESG, prend ses décisions d'investissements sur la base :

- D'échanges avec le management de la cible pour s'assurer de l'alignement d'intérêts pour la réduction des émissions de GES ;
- De notes d'investissements, où une section enjeux ESG et climat détaille l'analyse des enjeux ESG ainsi que les points soulevés par les audits pré-investissement ESG et climat réalisés par nos deux partenaires tiers indépendants ;
- Des conclusions du Comité d'Experts (composé notamment d'experts de l'ESG), où les enjeux ESG et climat sont systématiquement questionnés.

**Politique de rémunération** : En conformité avec l'Article 5 du règlement SFDR, les facteurs ESG sont intégrés à la politique de rémunération, notamment dans la rémunération variable de nos collaborateurs.

**Intégration des critères ESG dans le règlement du fonds** : l'objectif d'investissement durable de Yotta Smart Industry est inscrit dans le règlement du fonds.

# 3.

## B. Prise en compte des enjeux ESG au niveau des participations

Yotta a pour vocation d'accompagner des PME industrielles françaises en répondant aux enjeux de dynamisation industrielle, de création d'emplois locaux, dans une logique globale de décarbonation et de respect des contraintes écologiques. De fait, nos engagements ESG sont intrinsèquement intégrés à notre processus d'investissement et couvrent 100% de nos investissements.

**Politique d'exclusion :** Yotta Smart Industry n'investit pas dans des entreprises dont l'activité :

- Est dépendante du charbon (extraction, production d'énergie...);
- Est issue d'une activité économique illégale (incluant les OGM et le clonage humain) ;
- Est liée à la production ou le commerce de tabac, la production ou le commerce d'armes ou de munitions de toute nature, aux casinos et jeux d'argent, à la pornographie.

**Politique et stratégie ESG dans la politique d'investissement :** nous intégrons l'analyse des enjeux ESG lors de chacune des étapes du processus d'investissement (cf. page suivante). Par ailleurs, nous engageons l'ensemble de nos participations dans l'amélioration de leurs pratiques, que ce soit pour la réduction de l'impact carbone que pour l'amélioration de la performance ESG. Ces sujets font parties intégrante de nos échanges réguliers avec les équipes de management.

**Politique de vote :** La discussion des enjeux ESG et climat (incluant le suivi de la démarche d'amélioration de la performance environnementale) est inscrite à l'ordre du jour a minima une fois par an lors des comités de gouvernance de toutes nos participations. Aussi, comme nous investissons uniquement dans des PME non cotées, généralement en tant qu'actionnaire de référence (et/ou majoritaire), nous sommes régulièrement en contact avec le top management et échangeons en amont des assemblées générales.

# 3.

## L'intégration des enjeux ESG/climat dans notre processus d'investissement :

### Objectif de réduction de 25% de l'intensité carbone du portefeuille sur la durée d'investissement

Pré-investissement	En portefeuille	À la sortie
<p><b>Sourcing et pré-analyse</b> &gt; Exclusion de secteurs d'activités non conformes &gt; Première analyse interne des enjeux de durabilité &gt; <b>Validation de l'adéquation du top management avec l'engagement du fonds de réduction de l'impact carbone</b></p> <p><b>Analyse approfondie &amp; Due diligence</b> &gt; Analyse interne approfondie des enjeux de durabilité, évaluation de la matérialité via : 1) L'outil d'analyse des risques physiques et de transition (interne) 2) Bilan carbone (évaluation externe par Carbone 4) 3) L'outil de scoring ESG incluant les PAI (évaluation externe par Ethifinance)</p> <p><b>Comité d'Investissement</b> &gt; Go/no go après étude approfondie des enjeux</p>	<p><b>A l'entrée</b> &gt; Définition d'une road-map pour la réduction de l'impact carbone et l'amélioration de la performance ESG sur la durée de l'investissement &gt; Mise en relation, recherche de solutions opérationnelles</p> <p><b>Gouvernance et accompagnement</b> &gt; Yotta se positionne comme partenaire clé de l'entreprise tout au long de son investissement &gt; Enjeux ESG et carbone abordés au sein des organes de gouvernance</p> <p><b>Etat des lieux et suivi annuel</b> &gt; Du bilan carbone &gt; Des indicateurs de performance ESG &gt; De l'outil d'analyse des risques physiques et de transition &gt; Des actions en cours et à mener</p>	<p><b>Audits à la sortie</b> Un organisme tiers indépendant est mandaté pour la réalisation d'un bilan carbone à la sortie et ainsi mesurer la progression de la société pour la réduction de l'impact carbone.</p>

# 4.

## Politique de gestion des risques

Conformément aux exigences du règlement SFDR, Yotta communique sur son site internet sa politique d'intégration des risques de durabilité dans sa politique d'investissement. Le règlement SFDR définit le risque de durabilité comme : un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante réelle ou potentielle sur l'investissement. En ce sens, nous considérons que notre politique de durabilité permet une prise en compte efficace des critères ESG dans la gestion des risques.

Une présentation détaillée de cette politique est accessible sur notre site web et nous en résumons ici les grandes lignes suivantes : identification, évaluation, gestion et suivi.

### A. Identification

Yotta Smart Industry a pour vocation d'accompagner des PME industrielles françaises en répondant aux enjeux de dynamisation industrielle, de création d'emplois locaux, dans une logique globale de décarbonation et de respect des contraintes écologiques. De fait, nos engagements ESG sont intrinsèquement intégrés à notre processus d'investissement et couvrent 100% de nos investissements.

Afin de faciliter le processus d'identification des risques pour l'ensemble de nos participations, nous nous basons sur la typologie ci-dessous :

#### 1. Les risques sociaux et de gouvernance

##### Les risques sociaux

Il s'agit des facteurs internes ou externes à l'entreprise, d'origine humaine, législative ou politique qui peuvent impacter directement et durablement l'activité de l'entreprise mais plus largement aussi détériorer sa réputation et son image. Globalement, le risque social concerne l'analyse de la relation de l'entreprise avec l'ensemble de ses parties prenantes (employés, clients, fournisseurs, société civile).

# 4.

## □ Les risques de gouvernance

Les risques de gouvernance sont susceptibles de mettre en péril la bonne poursuite des objectifs de l'entreprise et la pérennité de son succès économique. Ils sont liés à l'action managériale ou aux mécanismes organisationnels de l'entreprise.

## 2. Les risques environnementaux

Pour sa typologie des risques environnementaux définis tels que liés au changement climatique induit par les émissions de GES, Yotta s'appuie sur les travaux réalisés par la Task Force on Climate-related Financial Disclosure (TCFD) qui proposent deux natures de risques environnementaux : les risques de transition et les risques physiques.

Relativement à la première catégorie, les risques que nous avons retenus dans notre typologie sont ceux identifiés par la TCFD.

L'identification des risques physiques s'appuie quant à elle sur les données recensées par des organismes territoriaux spécialisés tels que les DDRM ou d'autres outils du Ministère de l'environnement.

## B. Evaluation

Nous nous appuyons sur une grille propriétaire d'analyse des risques afin d'évaluer les risques physiques majeurs s'appliquant à nos cibles ou participations.

Les risques sociaux et de gouvernance sont analysés par le biais d'échanges avec le management, les équipes et de due diligences conduites par des prestataires externe (cabinet d'études juridique, RH...). L'alignement des dirigeants avec notre philosophie d'investissement et nos valeurs est une condition sine qua non de notre investissement et contribue à réduire l'exposition de notre portefeuille aux risques de gouvernance. Plus largement, ceci favorise la diminution des potentielles incidences négatives de tous les autres risques, en particulier le risque social.

Pour les risques physiques, notre outil rassemble les principaux types de catastrophes physiques recensés par le DDRM (Dossier Départemental sur les Risques Majeurs) susceptibles de survenir sur un territoire donné en conséquence du changement climatique. Nous étendons cette analyse à tout site significatif situé hors de France le cas échéant.

Pour chaque risque identifié, nous consultons cette même source et d'autres outils communiqués par le Ministère de l'Environnement ou les collectivités locales afin d'évaluer sur une échelle de 0 (risque nul) à 3 (risque certain) l'aléa du risque en fonction de sa prévisibilité, sa fréquence éventuelle déjà observée, son intensité.

# 4.

Pour les risques de transition, notre outil recense l'ensemble des enjeux à questionner pour évaluer la matérialité de ces risques appliquée à chaque cible d'investissement.

A la suite de recherches documentaires, d'échanges avec le management et autres parties prenantes externes (experts, clients, fournisseurs...) propres au processus de due diligence, nous définissons les priorités via l'évaluation de la vulnérabilité de l'entreprise. Nous nous interrogeons en outre sur la connaissance de l'entreprise du risque, la part de ses activités concernées par le risque et la mise en place ou non de mécanismes pour s'en prémunir. Nous détaillons si applicable les mesures de mitigation.

## C. Suivi et gestion

L'analyse systématique des risques pré-investissement permet d'identifier les mesures de mitigation à mettre en place face à ces risques. La mise en place de ces mesures fait l'objet d'un suivi par notre équipe exécutive.



**Yotta Capital Partners**  
Société de gestion agréée par l'AMF  
sous le numéro GP-19000035

20, rue Royale- 75008 Paris  
+ 33 (0)1 81 70 88 50  
[www.yottacapital.fr](http://www.yottacapital.fr)